

La Commission doit s'attaquer aux restrictions des exportations chinoises de terres rares

- La Chine détient une position quasi-monopolistique sur le marché mondial
- L'UE doit accélérer la mise en œuvre du règlement sur les matières premières critiques
- Des partenariats sont nécessaires avec des pays respectant des standards élevés en matière de durabilité et de droits humains

Dans une résolution adoptée jeudi, le Parlement a exprimé ses préoccupations face aux restrictions imposées par la Chine à l'exportation de matières premières critiques.

Le 4 avril 2025, la Chine a imposé des restrictions à l'exportation de sept éléments de terres rares et d'aimants utilisés dans les secteurs de la défense, de l'énergie et de l'automobile, en réaction à l'augmentation des droits de douane américains sur les produits chinois. Selon ces nouvelles règles, les exportateurs devront obtenir des licences supplémentaires pour pouvoir exporter ces matériaux hors de Chine.

Dans une résolution adoptée par 523 voix pour, 75 contre et 14 abstentions, le Parlement affirme que cette décision est injustifiée et revêt un caractère coercitif, compte tenu de la position quasi-monopolistique de la Chine. Les députés soulignent la nécessité pour l'UE d'identifier, de mettre en œuvre et de renforcer les domaines dans lesquels elle détient des avantages critiques par rapport à la Chine, notamment en matière de technologies et de biens essentiels. Ils se disent profondément préoccupés par les exigences chinoises imposées aux demandeurs de licences d'exportation de communiquer des données sensibles. Les députés appellent la Commission et les États membres à accélérer la mise en œuvre du règlement sur les matières premières critiques (Critical Raw Materials Act – CRMA). Le CRMA vise à garantir à l'UE un accès sûr, diversifié et durable aux matières premières.

La résolution souligne également la nécessité de concrétiser des projets miniers au sein de l'UE et invite la Commission et les États membres à évaluer le niveau minimal requis de stocks stratégiques de terres rares. Les députés demandent la conclusion de partenariats bilatéraux sur les matières premières avec des pays respectant des standards élevés en matière de durabilité et de droits humains.

Le Parlement souligne l'importance pour l'UE de faire valoir ses préoccupations et les implications plus larges de ces restrictions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales lors du prochain sommet UE-Chine.

Contexte

La Chine détient un quasi-monopole sur l'exportation des matières premières critiques, des terres rares et des aimants permanents. Ces matériaux sont utilisés dans des secteurs industriels comme l'automobile et la défense, mais aussi dans les éoliennes, les casques audio et les appareils IRM. Les restrictions imposées par la Chine ont déjà eu des répercussions sur ces industries.

En savoir plus

[Le texte adopté sera disponible ici \(10/07/25\)](#)

[Enregistrement vidéo du débat en plénière](#)

[Relations UE-Chine \(en anglais\)](#)

[Règlement sur les matières premières critiques \(CRMA, en anglais\)](#)

Contacts

Lieven COSIJN

Attaché de presse

 (+32) 2 28 31183 (BXL)

 (+32) 473 864 141

 lieven.cosijn@europarl.europa.eu

 inta-press@europarl.europa.eu

 [@EP_Trade](https://twitter.com/EP_Trade)
